

Mention légale relative à la protection des renseignements personnels

ProctorExam – EXAMEN À DISTANCE

1. Contexte

Afin de permettre à ses étudiantes et étudiants de bénéficier d'un accommodement pour effectuer leurs examens finaux à distance, Polytechnique utilisera le logiciel de surveillance d'examen à distance *ProctorExam* pour certains examens dont la documentation n'est pas autorisée (examen à livre fermé). *ProctorExam* fournit une plate-forme basée sur le Web pour la surveillance d'examens en ligne. Le dispositif identifie l'étudiant à l'aide d'une webcam et d'une carte d'identité avec photo, et crée un espace sécurisé pour effectuer l'examen. Pour le moment, ce service est offert en anglais seulement.

2. Renseignements personnels collectés

Le service de *ProctorExam* collecte et utilise des renseignements personnels pour créer un compte personnel et surveiller l'examen. Le service de *ProctorExam* recueille, crée, utilise et stocke une grande variété de renseignements personnels pouvant inclure notamment votre nom, nom d'utilisateur, mot de passe, adresse courriel lors de la création de votre compte personnel sur *ProctorExam*. Pour surveiller l'examen, *ProctorExam* pourrait également recueillir et stocker une image de votre visage, une image d'une carte d'identité, un enregistrement audio ou vidéo de vous et de votre écran et les notes du surveillant sur votre comportement pendant l'examen. Cependant, une seule caméra sera utilisée.

3. Protection de vos renseignements personnels

ProctorExam est une société néerlandaise régie par le Règlement général sur la protection des données (« RGPD »). Polytechnique a conclu une entente en vertu de laquelle *ProctorExam* s'engage à respecter les règles du RGPD et à prendre les mesures raisonnables équivalentes à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* pour protéger vos renseignements personnels contre les accès et divulgations non autorisés. Vous trouverez des informations sur la manière dont *ProctorExam* protège votre vie privée dans sa politique de confidentialité. *ProctorExam* peut également partager vos renseignements personnels avec des tiers, selon les modalités prévues dans leur politique de confidentialité, notamment la firme de surveillants mandatée par *ProctorExam* pour effectuer la révision des examens est basée aux États-Unis. Les données recueillies seront stockées sur les serveurs de la société *ProctorExam* au Canada pendant 30 jours, puis détruites à l'issue de ce délai. En cas de soupçon de plagiat, cette durée de conservation sera prolongée à six mois et les données liées à la surveillance de l'examen en ligne seront également conservées par Polytechnique.

Nous vous invitons à consulter la politique de confidentialité de *ProctorExam* dans son intégralité à l'adresse suivante : <https://proctorexam.com/privacy/>

En vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, vous pouvez consulter les renseignements personnels vous concernant, en obtenir copie ou les faire corriger, le cas échéant veuillez-vous adresser à :

- i. Polytechnique Montréal, attn. Secrétariat général, 2500 chemin de Polytechnique, Montréal, Québec, H3T 1J4 (Secrétariat.général@polymtl.ca);
ou
- ii. ProctorExam, Rokin 75, Amsterdam, Pays-Bas, 1012 KL (founders@proctorexam.com).

Les renseignements collectés serviront à vous offrir un service de surveillance d'examen en ligne. Seuls les membres du personnel de Polytechnique et de *ProctorExam* assignés au traitement des examens auront accès à ces renseignements.

4. Consentement

Les renseignements demandés sont indispensables pour assurer la surveillance de l'examen en ligne par *ProctorExam*. Le refus de les fournir entraîne la non-possibilité de vous offrir le service de surveillance en ligne.

Les étudiantes et étudiants qui demandent un accommodement pour effectuer leurs examens en ligne doivent avoir conscience que certains examens pourraient être surveillés par le logiciel *ProctorExam*. Advenant que ce logiciel soit utilisé pour certains de vos examens, le refus d'effectuer votre examen en ligne par *ProctorExam* entraînera un abandon du ou des cours visé(s) par la surveillance d'examen et tous les droits de scolarité relatifs à ce ou ces cours seront exigés.